

Emily Loby

Yves Dervillé

Candidats





Suppléants

Lorna Deux

Nicolas Pousset

NOUSSOMMES POUR!

La démocratie et les libertés

Pour donner aux Français le droit d'initiative citoyenne et de révocation des élus par référendum

La 6e République

Pour en finir avec la monarchie présidentielle

La planification écologique

Pour préserver le climat et l'environnement en créant des emplois

Le progrès social et humain

Pour restaurer les services publics, l'hôpital et l'enseignement

Une France Indépendante

Pour reconstruire le tissus industriel et retrouver notre rôle international



Le programme LAEC.fr

Et au niveau local...

Justice sociale

Partage entre les citoyennes et citoyens Egalité entre les territoires



- SOLIDARITE, ACTION SOCIALE, SANTE

Nous améliorerons les financements et les moyens des aides et des associations qui ont trait aux personnes âgées, à l'aide sociale

à l'enfance, au handicap, au RSA, aux allocations personnalisées d'autonomie, à la prévention, aux associations comme

«Passage», à l'aide sociale à l'enfance, à l'institut médico-éducatif, à l'autisme.

Nous créerons une maison des femmes.

Nous interviendrons en faveur des jeunes des foyers qui se retrouvent à la rue dès leur 18 ans.

- AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

Equilibre franco genevoisNous veillerons à ce que le développement du Grand Genève ne repose pas sur la finance, la concurrence fiscale, le dumping

salarial et social et qu'il ne se fasse pas au détriment d'Annemasse qui devient une zone résidentielle pour le canton de

Genève. L'accès au logement doit être garanti de manière abordable pour les travailleurs locaux (500 € max. pour un F1 de 45 m2).

Le fonds genevois de compensation servira aussi à une aide au logement sur le département.

Souveraineté alimentaire Pour Annemasse, les terres agricoles disponibles représentent moins de 1% du besoin rapporté à la population. Une relocalisation

agricole créerait 3300 emplois, réduirait de 48% les émissions de CO2 et aurait un impact majeur sur la qualité de l'eau, de l'alimentation et la biodiversité (parcel-app.org). Nous mènerons cette opération de reconquête dans le cadre du Grand Genève.

L'artificialisation des sols sera interrompue.

TransportsNous tiendrons compte de l'expertise des cheminots pour améliorer le fonctionnement du Léman Express.

Nous œuvrerons à la gratuité des transports qui dépendent du département.

- FONDS GENEVOIS DE COMPENSATION

Montant, répartition et utilisation Selon une convention qui date de 1973, le canton de Genève ne rétrocède que 310 M€ sur les 1300 M€ d'impôts qu'il prélève

chaque année sur les salaires des frontaliers. Ce ratio sera renégocié.

La répartition et l'utilisation de cette contribution seront redéfinies. Elles doivent bénéficier exclusivement aux équipements

français.

Faux résidents secondaires Le nombre de faux résidents secondaires genevois se situe entre 20000 et 25000. Le manque à gagner sur le fonds genevois de

compensation est considérable (1800 € par résident). De plus les statistiques sur les résidents sont faussées et cela entraîne des conséquences néfastes sur les besoins en écoles ou en EHPAD par exemple. Nous régulariserons ces situations pour que les faux

résidents contribuent à l'effort de redistribution des richesses.

- EDUCATION, CULTURE, SPORT

CollègesNous installerons des purificateurs d'air et des détecteurs de CO2 pour contrôler le risque de transmission virale.

Infrastructures sportives La piscine de Château Bleu ne suffit plus pour couvrir les besoins scolaires et périscolaire. Nous devons envisager son doublement.

